

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008



Rapport d'activité 2008

Sommaire

- 02 Profil
- 04 Message du Président
- 06 Gouvernance

08 Une entreprise privée reconnue d'utilité publique

- 10 Performances économiques et investissements 2008
- 14 Construction et modernisation du réseau
- 16 Bilan du contrat de plan 2004-2008
- 18 Des expertises déployées à l'international
- 20 Un employeur responsable

22 L'éco-autoroute, une ambition au quotidien

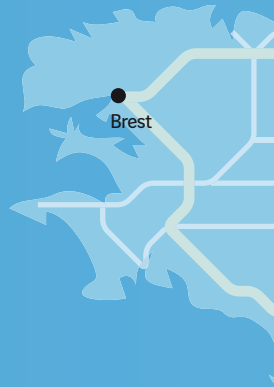
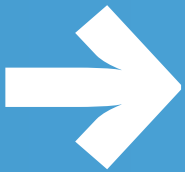
- 24 La sécurité
- 30 L'environnement
- 36 La convivialité

40 Reporting

- 42 Bilan consolidé
 - 44 Compte de résultat consolidé
 - 45 Résultats des cinq derniers exercices
 - 46 Indicateurs environnementaux et sociaux
-

Profil & chiffres clés

Seul concessionnaire autoroutier français privé depuis sa création en 1970, Cofiroute, détenue à 83 % par VINCI et 17 % par Colas, a construit et exploite un réseau interurbain de 1 100 km dans l'ouest de la France, dont les dernières sections ont été mises en service en 2008. Cofiroute est également concessionnaire, pour une durée de 70 ans, du Duplex A86, autoroute souterraine à péage en Île-de-France, dont la première section entre en service en 2009. Son savoir-faire d'exploitant d'infrastructures routières et de systèmes de péage s'exerce aussi à l'international (Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis). Mettant sa performance d'entreprise au service de sa mission d'utilité publique, Cofiroute agit pour développer l'éco-autoroute – une autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus conviviale.



Longueur du réseau
en service au 31 décembre 2008

1100 km

Effectifs
en nombre de salariés

1918

Chiffre d'affaires 2008
en millions d'euros

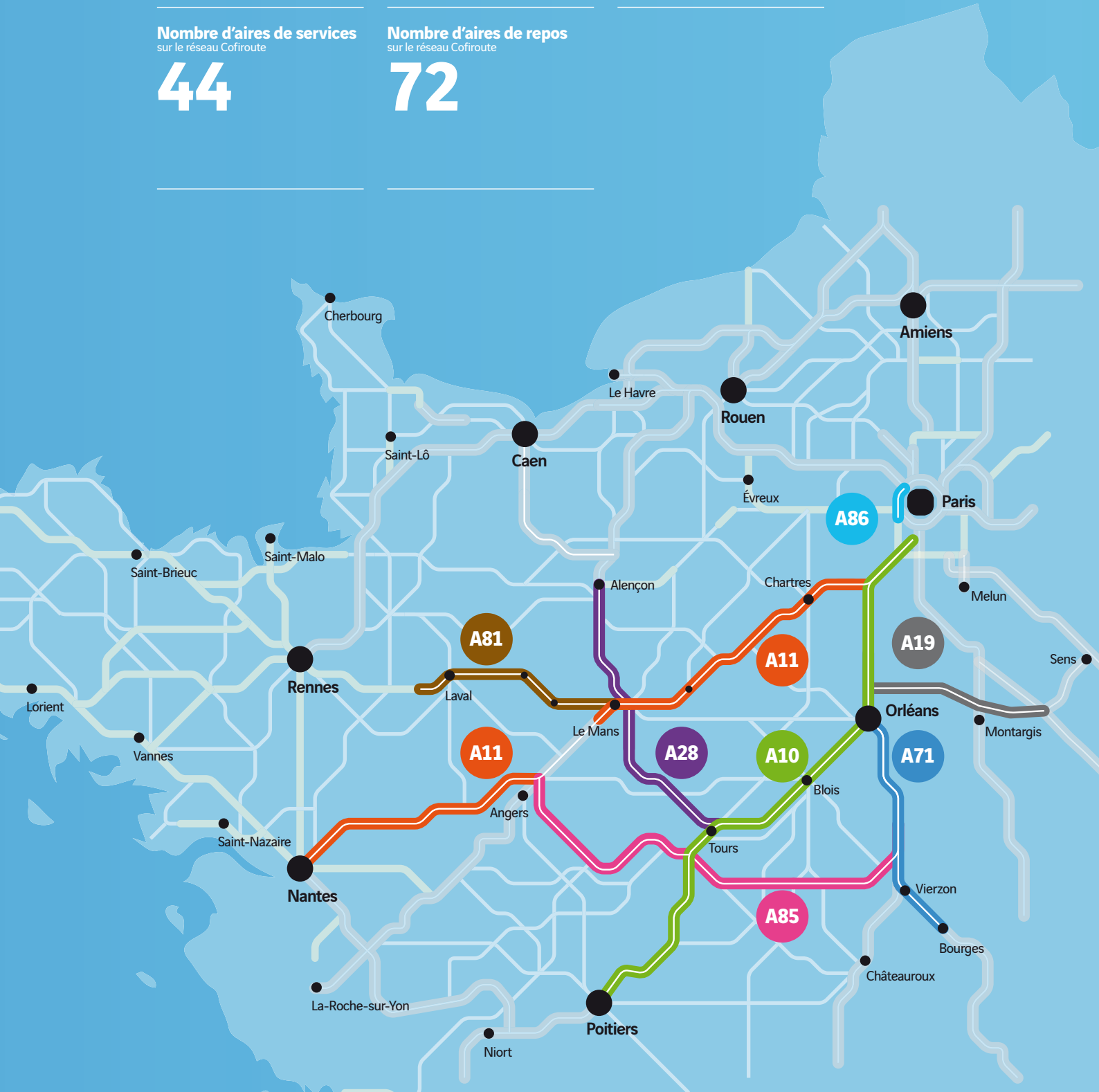
1077
+3,7%

Nombre d'aires de services
sur le réseau Cofiroute

44

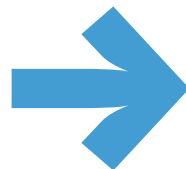
Nombre d'aires de repos
sur le réseau Cofiroute

72



Message du Président

“2009 est pour Cofiroute une année pleine de perspectives. Nous l’abordons avec le souci constant d’améliorer nos performances au service de nos clients et de la mission que nous délègue l’État.”



Pierre Coppey, Président-directeur général de Cofiroute



Une entreprise respectueuse de ses engagements, qui met sa performance au service de sa mission d'utilité publique : ainsi apparaît Cofiroute à l'issue de l'exercice 2008. La mise en service, avec quatre mois d'avance, du contournement Nord d'Angers sur l'A11 a marqué le bouclage de notre réseau interurbain. Sur la durée de notre contrat de plan 2004-2008, dans le strict respect de nos engagements, nous avons mené à bien un programme de construction de 3 milliards d'euros, qui a fait de Cofiroute l'un des principaux acteurs de l'aménagement du territoire en France. Durant cette période, nous avons construit 162 km de sections nouvelles, élargi l'A10 sur 50 km et installé ou renouvelé de nombreux équipements améliorant la sécurité et la performance environnementale de notre réseau.

La solidité de notre modèle se lit aussi dans les indicateurs économiques de l'année. Malgré la forte augmentation du prix des carburants au premier semestre et la récession économique au quatrième trimestre, qui ont pesé sur le trafic, notre chiffre d'affaires a continué à progresser grâce à la mise en service ou au développement de nos nouvelles sections (A28, A85, A11). Nos efforts d'amélioration de la productivité, notamment par l'automatisation du péage, se sont traduits par une nouvelle progression de notre marge opérationnelle – notre capacité d'autofinancement élevée nous permettant de supporter un endettement de 3,3 milliards d'euros à fin 2008, demeuré stable par rapport à fin 2007. Ces résultats ont été obtenus sans jamais rien céder à la qualité de service que nous devons à nos clients, ni à nos efforts pour améliorer la sécurité de nos personnels. La mobilisation dans ce domaine s'est concrétisée par un taux de fréquence et de gravité des accidents du travail divisé par deux en un an, plus de la moitié des entités opérationnelles de Cofiroute ayant franchi l'année sans accident avec arrêt.

C'est aussi en 2008 que nous nous sommes fixé une ambition nouvelle, en cohérence avec l'idée que nous nous faisons de notre responsabilité d'opérateur de mobilité : développer l'éco-autoroute, c'est-à-dire une autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus conviviale. Concept fédérateur et guide pour l'action, cette démarche est pleinement en phase avec celle du « paquet vert » en cours de négociation avec l'État. Le législateur a décidé de prolonger d'un an la durée des concessions autoroutières en contre-

partie d'investissements visant à développer la performance environnementale de nos tracés. L'éco-autoroute est ainsi au cœur des projets d'infrastructures qui contribueront à la relance de l'économie française.

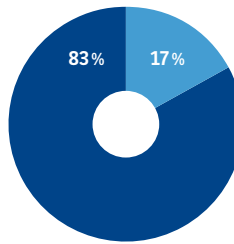
2009 est une année importante pour Cofiroute. La négociation de notre nouveau contrat de plan va déterminer, au-delà du « paquet vert », le programme d'investissements que nous engagerons au cours des cinq prochaines années. Nous savons bien, au contact des territoires et de leurs élus ainsi qu'au contact de nos clients, combien sont grandes les attentes d'investissements favorisant la fluidité et l'accessibilité. Notre contrat de plan tentera d'y répondre. En juin, Cofiroute mettra en service deux nouvelles infrastructures : l'A19 Artenay-Courtenay, prototype de l'éco-autoroute par ses standards environnementaux, dont VINCI nous a confié l'exploitation ; le Duplex A86 en Île-de-France, qui met en œuvre à une échelle inédite les nouvelles exigences réglementaires pour la sécurité des automobilistes dans les tunnels. Outre la mobilisation sur ces deux projets, nous devons nous montrer plus que jamais tenaces et rigoureux, dans un contexte de crise économique qui pèse sur le trafic autoroutier, pour maîtriser nos coûts d'exploitation. L'intensification des synergies avec les autres réseaux de VINCI Autoroutes en France y contribuera.

Avec la modernisation du péage sur notre réseau en France, avec la mise au point d'un nouveau système de gestion du péage pour notre réseau californien, en contrepartie de l'allongement de la durée de notre contrat, avec la réponse – pour le compte de VINCI – à l'appel d'offres pour la collecte de la taxe sur les poids lourds en France, avec l'exploitation du système satellitaire Toll Collect en Allemagne, Cofiroute poursuivra sa politique d'innovation dans toutes les facettes de son métier.

2009 est ainsi pour Cofiroute une année riche de promesses et de perspectives. Nous l'abordons avec le souci constant d'améliorer nos performances au service de nos clients et de la mission que nous délègue l'État.

Actionnariat

(actionnaires détenant plus de 5 % du capital)



■ Colas
■ VINCI

Les instances de contrôle

Cofiroute, entreprise privée, délégataire de service public, s'engage à conduire une gestion responsable et performante de ses activités vis-à-vis de l'État, de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel.

L'application des principes de gouvernance est garantie par la réunion d'instances de pilotage, d'information et de contrôle au sein de l'entreprise : le Comité Technique et Financier, avec les représentants des actionnaires, le Comité Exécutif, les Comités d'Engagements ainsi que par des revues de direction. Le Conseil d'Administration est en outre doté d'un Comité des Rémunérations et d'un Comité des Comptes.

Vis-à-vis de l'État concédant, Cofiroute s'engage sur des réalisations aux échéances fixées et rend compte régulièrement à l'État de leur avancement. Celles-ci sont définies dans les contrats de concessions et par le contrat de plan du réseau interurbain signé pour la période 2004-2008.

Cofiroute est certifiée ISO 9001 pour l'exploitation de son réseau interurbain depuis janvier 2004. Cette certification est la traduction d'une volonté constante de progresser dans la qualité de service offerte à ses clients. Le système de management de la qualité mis en place permet à l'entreprise de traduire en objectifs quantifiables et en processus concrets ses orientations dans le domaine. La mise en œuvre des principes de l'amélioration continue et une mesure rigoureuse des résultats ont contribué notamment au renforcement des engagements pris par Cofiroute dans sa charte Sécurité et Qualité. En décembre 2008, l'activité d'exploitation de tunnels a été intégrée dans le périmètre certifié suite à l'audit réalisé sur le centre en charge de l'exploitation du tunnel du contournement Nord d'Angers sur l'autoroute A11.

Sur le plan de la sécurité, de son personnel et des clients, Cofiroute s'engage à améliorer durablement ses performances. Chaque réunion du Comité Exécutif commence par une revue des indicateurs de sécurité et un Comité Sécurité examine tous les 2 mois l'avancée du plan d'actions prévention-sécurité.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Cofiroute est composé de 8 membres mandatés pour six ans. Au cours de l'exercice 2008, il s'est réuni quatre fois avec un taux moyen de participation de 87,5 %.

Un règlement intérieur régit son fonctionnement ainsi que ceux du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations.

En 2008, le Conseil d'Administration a examiné l'activité de l'entreprise, ses principaux engagements ainsi que ses perspectives. Fin 2008, le Conseil a procédé à l'évaluation de sa composition et de son fonctionnement à l'aide de questionnaires adressés aux Administrateurs. Ceux-ci ont souligné la qualité de l'information fournie au Conseil, tant au travers des dossiers remis que de la qualité des exposés.

Le Comité des Comptes, composé de Messieurs Hervé Le Bouc (Président-directeur général de Colas), Henri Stouff et Christian Saint-Étienne, s'est réuni deux fois pour :

- examiner avant leur présentation au Conseil les comptes sociaux et consolidés, les prévisions budgétaires, en s'attachant notamment à la pertinence et à la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement de ces comptes,
- examiner la politique du Groupe en matière d'audit et de contrôle interne et notamment le plan de secours informatique et l'audit du système d'information financière,
- passer en revue les principaux risques financiers et aléas du Groupe : exposition de la société aux risques de taux, de rating et de financement, montant des provisions constituées au bilan, suivi des engagements hors bilan.

Composition du Conseil d'Administration

au 25 février 2009

Pierre Coppey

Président-directeur général

Patrick Faure

Christian Saint-Étienne

Xavier Huillard

VINCI Concessions

Représentée par Henri Stouff

VINCI Construction

Représentée par Richard Francioli

Cofiroute Holding

(filiale de VINCI Concessions)
Représentée par Bernard Huvelin

Colas

Représentée par Hervé Le Bouc

Comité exécutif au 1^{er} janvier 2009

De gauche à droite et de haut en bas

Pierre Coppey

Président-directeur général



André Broto

Directeur général adjoint, chargé de la construction et de la prospective



Jean-Vianney d'Halluin

Directeur des concessions



Denis Didierlaurent

Directeur du marketing et des services



Stéphane Gérard

Directeur des ressources humaines



Arnaud Grison

Directeur de l'exploitation



Christian Heurtebis

Directeur du développement



Jérôme Lejeune

Directeur des systèmes opérationnels



Nathalie Martin-Sorvillo

Directrice de la communication et du développement durable



Patrick Paris

Directeur financier



Frédéric Rousseau

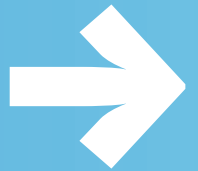
Directeur de la construction



COFIROUTE



Une entreprise privée reconnue d'utilité publique



Performances économiques et investissements 2008

Progression du chiffre d'affaires

2008 a été une nouvelle année de croissance pour Cofiroute, en dépit d'un environnement économique difficile. Les recettes de péage ont progressé de 3,6% pour s'établir à 1 055,2 millions d'euros, compte tenu de l'effet conjugué de l'extension du réseau en exploitation, de l'évolution du trafic et de l'augmentation des tarifs intervenue au 1^{er} février 2008, conformément au contrat de concession et au contrat de plan 2004-2008 ; les taux moyens d'augmentation appliqués ont été de 1,94% pour les véhicules légers (classes 1, 2 et 5) et de 3,44% pour les poids lourds (classes 3 et 4).

Dans le même temps, la politique de maîtrise des coûts poursuivie depuis plusieurs années ainsi que les gains de productivité réalisés dans le cadre de l'extension du réseau ont généré une nouvelle progression de l'EBITDA, qui a représenté 71,9% du chiffre d'affaires, contre 71,1% en 2007.

Évolution contrastée du trafic

Pendant les cinq premiers mois de l'année, le trafic a progressé de 1,7% à réseau stable, dans la continuité de la tendance observée en 2007.

Durant la période estivale, la forte augmentation du prix des carburants a provoqué une baisse brutale du trafic véhicules légers, tandis que le trafic poids lourds se maintenait. Ce dernier s'est en revanche tassé à partir de septembre avec la dégradation de la conjoncture économique. Le phénomène s'est amplifié en fin d'année 2008, tandis que le trafic véhicules légers se redressait partiellement sous l'effet de la baisse du prix des carburants.

Sur l'ensemble de l'année, à réseau évolutif, le trafic a progressé de 1,9% (+2% pour les véhicules légers, +1,7% pour les poids lourds).

Hors sections nouvelles, le trafic s'est contracté de 1,4% (-1,4% pour les véhicules légers, -1,3% pour les poids lourds).

Poursuite des investissements et endettement maîtrisé

Dans le cadre d'un programme d'investissements qui atteint 3 milliards d'euros sur la durée du contrat de plan 2004-2008 (lire page 16), 381 millions d'euros ont été investis en 2008 dans la construction de nouvelles sections et dans la modernisation du réseau en service.

Un nouvel emprunt de 250 millions d'euros a été contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissement afin de compléter le financement du Duplex A86. Les fonds, tirés en novembre, ont permis de rembourser un emprunt obligataire de 1997, d'un montant de 350 millions d'euros, arrivé à maturité. À 3 257 millions d'euros, l'endettement net, à taux fixe ou protégé, est resté stable par rapport à 2007.



Grâce à l'extension du réseau en exploitation, le trafic a progressé de 1,9% en 2008. À réseau stable, il s'est contracté de 1,4%.

La totalité des investissements étant financés, Cofiroute disposait fin 2008 d'une trésorerie de 412 millions d'euros et d'une ligne non tirée de 1 020 millions d'euros dans le cadre d'un crédit syndiqué.

Automatisation des gares et téléopération

Cofiroute a poursuivi le programme d'automatisation de ses gares de péage. Neuf gares supplémentaires ont été automatisées en 2008, 12 le seront en 2009. Fin 2008, sur un total de 73 gares sur le réseau interurbain, 28 étaient partiellement automatisées (en particulier la nuit) et 21 totalement. 64 bornes tous paiements (cartes et espèces), reliées à 3 centres de téléopération (Sorigny, Vivy, Le Mans), étaient déployées en fin d'année sur le réseau. Les téléopérateurs peuvent visualiser les véhicules au péage, gérer à distance les transactions et assister les clients en cas de besoin.

Recettes de péage

En millions d'euros

1055

+3,6%

EBITDA

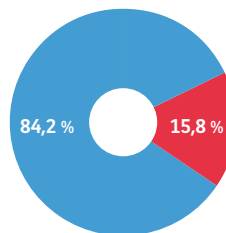
En millions d'euros

774,7

+4,9%

Endettement net

En millions d'euros, au 31 décembre 2008

3257**Répartition du trafic**

■ Véhicules légers (classes 1, 2 et 5)

■ Poids lourds (classes 3 et 4)

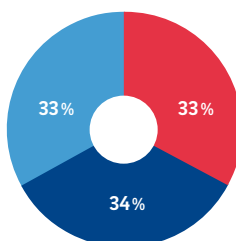
Transactions par jour**332547****Kilomètres parcourus**

En milliards

10,572

La part des clients abonnés au télépéage (véhicules légers et poids lourds) représente 34% du total des transactions.

Type de transactions



- Transactions automatiques abonnés (Liber-t et TIS-PL)
- Transactions automatiques non abonnés
- Transactions manuelles

9

gares de péage automatisées
durant l'année 2008Plus d'un tiers des transactions
réalisées par télépéage

La modernisation du péage passe aussi par le développement du télépéage, synonyme pour les clients de gain de temps en gare et de gestion simplifiée de leurs frais de déplacement. Concernant les poids lourds, la migration de l'ancien système à carte (CAPLIS) vers le nouveau télépéage poids lourds intersociétés (TIS-PL) s'est achevée en mai 2008. En fin d'année, 80% des transactions poids lourds étaient réalisées par télépéage, soit 13% de l'ensemble des transactions. L'émission et la gestion commerciale des badges ont été confiées à des sociétés tierces (Eurotoll, Axxès, DKV, Total et AS24). Le télépéage a également progressé pour les véhicules légers. 66 606 pass Liber-t ont été vendus dans l'année, portant à 210 425 le parc de pass actifs. En fin d'année, 24% des transactions véhicules légers étaient réalisées par télépéage. Conformément aux engagements des chartes clients, toutes les gares de péage du réseau Cofiroute disposent désormais d'une voie Liber-t dédiée en sortie d'autoroute pour faciliter le passage au péage. Toutes clientèles confondues, le télépéage représente désormais 34% du total des transactions enregistrées sur le réseau Cofiroute.

Liber-t :
développement des partenariats

Près d'un tiers des ventes de pass Liber-t s'effectuent désormais par internet – et trois abonnés sur quatre reçoivent leurs factures et leurs relevés de trajets par mail. Le développement de partenariats permet aussi d'élargir les réseaux de distribution. Ainsi, 7 500 pass ont été vendus au cours du dernier trimestre 2008 dans le cadre d'un accord commercial avec une structure financière de Carrefour – les clients de l'enseigne détenteurs d'une carte de fidélité bénéficiant d'une offre Liber-t avec abonnement gratuit la première année, sans dépôt de garantie. Cofiroute a poursuivi par ailleurs son partenariat avec VINCI Park. Fin 2008, 171 parcs en France étaient équipés pour accepter le paiement du stationnement via le pass Liber-t (le client recevant ensuite une facture cumulant parcours autoroutiers et parkings). La collaboration entre les deux entreprises de VINCI s'est concrétisée aussi par l'installation d'un espace clients Cofiroute dans le parc parisien Lobau-Rivoli, situé dans l'une des principales zones commerciales de la capitale.



Plus de 66 000 pass Liber-t ont été vendus dans l'année, portant à 210 425 le parc de pass actifs.

Politique de fidélisation et offres
à tarifs réduits

Complétant la politique de promotion de Liber-t, Cofiroute développe des offres d'abonnement à tarifs réduits qui contribuent à fidéliser ses clients en s'adaptant aux différents usages de l'autoroute. 20 139 clients ont bénéficié ainsi en 2008 de remises (jusqu'à 40%) sur leur trajet domicile/travail, dans le cadre de l'abonnement Mobili-t. La formule Vitali-t (trajets de week-end, jusqu'à 30% de réduction) a concerné 8 852 clients. L'abonnement Universi-t a permis à 1 464 étudiants de rejoindre leur lieu d'études en économisant jusqu'à 60% sur le prix du péage. Des offres à tarifs réduits sont proposées aussi, en partenariat avec les collectivités locales, par exemple, pour les habitants du département de la Vienne (Transviennais Poitiers, 40% de remise, 735 bénéficiaires) et pour les abonnés Liber-t qui ont choisi l'option Dourdan (33% de réduction à ce péage, 8 011 bénéficiaires).



Fin 2008, Cofiroute comptait 49 gares automatiques ou semi-automatiques. L'exploitation automatisée s'appuie sur des bornes tous paiements reliées à des centres de téléopération.

Vers l'interopérabilité du télépéage en Europe

Le déploiement en France du nouveau télépéage poids lourds (TIS-PL) est une étape vers le futur « service européen du télépéage » prévu par la législation communautaire à l'horizon 2011. Sur le principe du « contrat unique pour un boîtier unique », ce service permettra au client de souscrire à une offre dans n'importe quel pays et de circuler avec le même équipement sur tous les réseaux de l'Union européenne. Sa mise en place implique d'assurer l'interopérabilité entre les systèmes de télépéage nationaux et leurs différentes technologies (micro-ondes, satellitaire...). Une première expérimentation a été réalisée en 2008 (projet Road Charging Interoperability). Trois collaborateurs de Cofiroute ont participé à un tour d'Europe de six pays, à bord de deux camions équipés d'un boîtier prototype compatible avec les différents systèmes nationaux.

Construction et modernisation du réseau

A11 Angers : bouclage du réseau interurbain

Avec l'inauguration le 24 avril 2008, du contournement autoroutier d'Angers, s'est achevé le programme de construction du réseau interurbain de Cofiroute. Mise en service avec quatre mois d'avance sur le calendrier contractuel, cette section urbaine et périurbaine de 18 km (dont 14,3 km d'autoroute neuve) inclut 5 échangeurs, un viaduc de 530 m au-dessus de la Maine et un tunnel en tranchée couverte de 1,7 km. Elle a réalisé le bouclage de l'A11, assurant la continuité autoroutière de l'axe ouest/est reliant Nantes à Paris. À l'échelle de l'agglomération, le contournement autoroutier d'Angers a permis de résorber une grande partie du trafic de transit qui encombrait auparavant les voies sur berges du centre-ville : il est emprunté par 25 000 véhicules/jour en moyenne. L'A11 Angers a représenté pour Cofiroute un investissement de 426 millions d'euros – soit 95 % du financement du projet, seuls 5 % étant à la charge des collectivités locales. Un avenant au contrat de concession de Cofiroute, signé le 27 juin 2008, limite à 50 centimes d'euros le complément de péage de part et d'autre de la nouvelle section de contournement.

L'A11 Angers répond à de nouveaux standards en matière d'intégration environnementale (lire page 34) et de sécurité. Son tunnel autoroutier est le premier mis en service en France depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne sur la sécurité dans les tunnels routiers. Il se distingue par son haut niveau d'équipements : issues de secours tous les 200 m, 34 niches équipées de postes d'appel d'urgence et d'extincteurs tous les 100 m, 42 caméras équipées de détection automatique d'incident, 3 stations de désenfumage, d'un débit unitaire de 550 m³, dans chaque sens, un système d'aide à l'exploitation connecté à 5 000 points de mesure...

Duplex A86 : 30 000 essais avant la mise en service

Les travaux se sont poursuivis sur le chantier du Duplex A86, tunnel à deux niveaux de circulation superposés assurant le bouclage de l'A86 à l'ouest de Paris.

Sur la première section de 4,5 km (Rueil-Malmaison/A13, mise en service : été 2009), l'année 2008 a été consacrée principalement à la réalisation des essais. Une série de neuf tests de désenfumage – dont un avec un incendie de trois véhicules – a confirmé l'efficacité du système de ventilation. L'ensemble des équipements qui concourent à la sécurité de l'ouvrage aura fait l'objet de 30 000 tests au total. Environ 20 000 d'entre eux étaient réalisés fin 2008 ; il s'agissait pour l'essentiel des tests d'acceptation partielle (fonctionnement individuel de chaque équipement) et des tests d'acceptation système (fonctionnement d'un ensemble d'équipements, par exemple le système de ventilation). Ces systèmes d'équipement font ensuite l'objet d'essais d'intégration et d'endurance (fonctionnement combiné), suivis d'essais d'exploitation au cours desquels sont déroulés plus de 230 scénarios. Dernière étape avant la mise en service, une période de pré-exploitation, au

2^e trimestre 2009, permettra de vérifier l'efficacité de la coordination entre les équipes de Cofiroute et les services de l'État, en particulier dans les cas d'accident ou d'événement dans le tunnel.

Sur la seconde section (A13/Pont-Colbert), les travaux de génie civil se sont poursuivis avec la réalisation de l'ensemble des dalles médianes (séparation des deux niveaux de circulation) et hautes (plafond du niveau supérieur de circulation), ainsi que des niches et escaliers de transfert. Les travaux d'équipement intérieur ont concerné principalement l'aménagement des puits de secours, le réseau de protection incendie et l'éclairage.

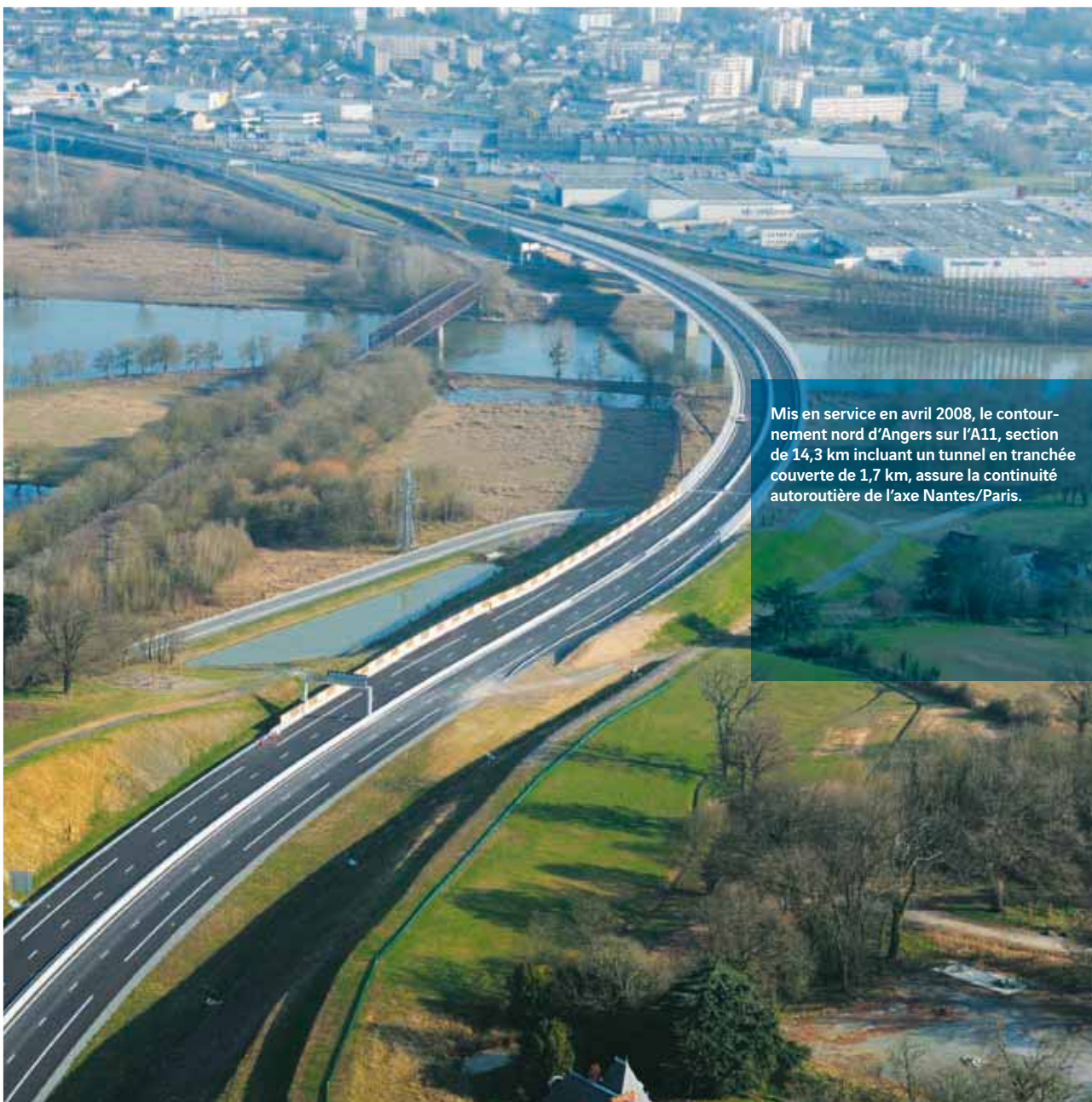
Travaux d'élargissement sur l'A71

Pour répondre à la hausse du trafic sur l'A71 (près de 35 000 véhicules par jour, dont 20 % de poids lourds) et offrir à ses clients les meilleures conditions de fluidité et de sécurité, Cofiroute a poursuivi plusieurs importants chantiers : la rénovation de l'échangeur de Vierzon Centre (achevée en mai 2008) et de la bifurcation A71/A20 ; l'élargissement à 2 fois 3 voies de l'A71 sur une longueur de 6 km entre Orléans Centre et Olivet. Ce dernier chantier, qui inclut le doublement de l'actuel pont franchissant la Loire, est entré en phase effective de travaux en mars 2008, après publication de l'arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau ; il s'achèvera fin 2010.

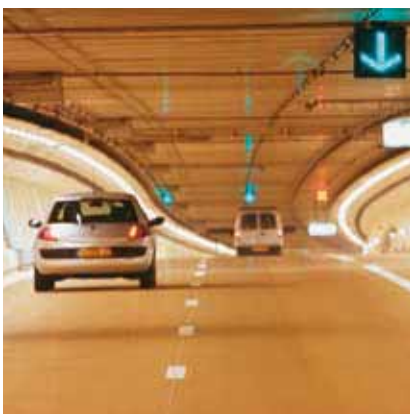
Préparation à l'exploitation de l'A19

Pour le compte de la société concessionnaire Arcour, filiale de VINCI, Cofiroute assurera l'exploitation de l'A19 Artenay/Courtenay, nouvelle autoroute de 101 km qui forme le maillon sud du grand contournement de l'Île-de-France. Connectée au réseau Cofiroute, l'A19 reliera l'A10, au nord d'Orléans, à l'A6, au sud de Sens. Son ouverture aura lieu en juin 2009.

L'année 2008 a été consacrée – outre la construction de l'infrastructure, par les pôles de travaux de VINCI, plus important chantier autoroutier alors en cours en France – à la préparation de la mise en service, Cofiroute assurant l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour la mise en place des équipements dynamiques d'exploitation. Un accord d'interopérabilité a été signé avec les autres concessionnaires autoroutiers français. Il concerne en particulier l'interconnexion des systèmes de péage des six opérateurs autoroutiers que l'A19 relie en un réseau maillé de 2 500 km.



Mis en service en avril 2008, le contournement nord d'Angers sur l'A11, section de 14,3 km incluant un tunnel en tranchée couverte de 1,7 km, assure la continuité autoroutière de l'axe Nantes/Paris.



← En Île-de-France, la première section du Duplex A86 sera mise en service en juin 2009. L'ensemble des équipements qui concourent à la sécurité de l'ouvrage aura fait l'objet au total de 30000 tests.

→ L'A71 est en cours d'élargissement sur 6 km entre Orléans Centre et Olivet. Le chantier inclut le doublement du pont sur la Loire.

Bilan du contrat de plan

2004-2008

3 milliards d'euros investis en cinq ans

Durant les cinq années de son contrat de plan 2004-2008, Cofiroute a investi 3 milliards d'euros dans un programme de construction qui a fait de l'entreprise l'un des principaux acteurs de l'aménagement du territoire en France. Entre 2004 et 2008, année d'achèvement du réseau interurbain, celui-ci est passé de 928 km à 1 100 km, soit 162 km de sections nouvelles et 10 km déjà construits confiés par l'État (A85 entre Langeais-Est et Druye). Cofiroute a ainsi construit et mis en service les dernières sections de l'A11, de l'A28 et de l'A85, et élargi l'A10 sur 56 km. Dans le même temps, le nombre de gares de péage sur le réseau interurbain est passé de 61 à 73, celui des aires de repos de 68 à 72 et celui des aires de services de 42 à 44. 934 places de parking poids lourds supplémentaires ont été créées sur les sections existantes, 204 sur les sections nouvelles, offrant au total 3 511 places, fin 2008, sur le réseau en service.

Équipements de sécurité sur le réseau

Durant la même période et conformément à ses engagements, Cofiroute a amélioré la sécurité de son réseau en réalisant les aménagements suivants : **660 refuges** ont été aménagés au droit des postes d'appel d'urgence, notamment dans le but de faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite ; **668 km** supplémentaires de marquage au sol sonore ont été réalisés (linéaire total sur le réseau fin 2008 : 1 200 km), afin de lutter contre les accidents liés à l'assoupissement et à l'hypovigilance ; **200 km** de clôtures ont été installés ou renouvelés pour limiter les risques d'accidents liés à des heurts avec les animaux sauvages ; **196 panneaux** à messages variables (en pleine voie ou latéraux) ont été renouvelés ou déployés, pour assurer une diffusion rapide et ciblée de l'information en cas d'accident, incident, congestion du trafic ou travaux ; **l'ensemble des îlots** des gares de péage a été équipé de cheminements piétonniers avec garde-corps et portillons d'accès, afin de sécuriser les déplacements des personnels lors de la traversée des voies de péage.

Nouvelles sections 2004-2008

Mise en service prévue

Mise en service effective

Autoroute A28

Raccordement à l'A28 Rouen/Alençon (0,6 km)

décembre 2005

octobre 2005

Section Écomoy/Tours (57 km)

fin avril 2006

12 décembre 2005

Autoroute A85

Contournement Nord de Langeais (25 km)

fin août 2007

29 janvier 2007

Tours/Vierzon (62 km) :

Section Saint-Romain-sur-Cher/Esvres (43 km) & Section Esvres/Druye (19 km)

fin janvier & fin avril 2008

18 décembre 2007

Autoroute A11

Contournement Nord d'Angers (18 km)

fin août 2008

24 avril 2008

Aménagements

A10 : élargissement à 2 x 3 voies entre Blois et Tours (56 km)

entre juin 2003 et juin 2005

A71 : élargissement à 2 x 3 voies entre la bifurcation A71/A10 et Orléans (6 km)

prévue fin 2010

Aménagement de la bifurcation A71/A20

24 octobre 2008

Agrandissement des gares d'Allaines, Meung-sur-Loire et Orléans Nord

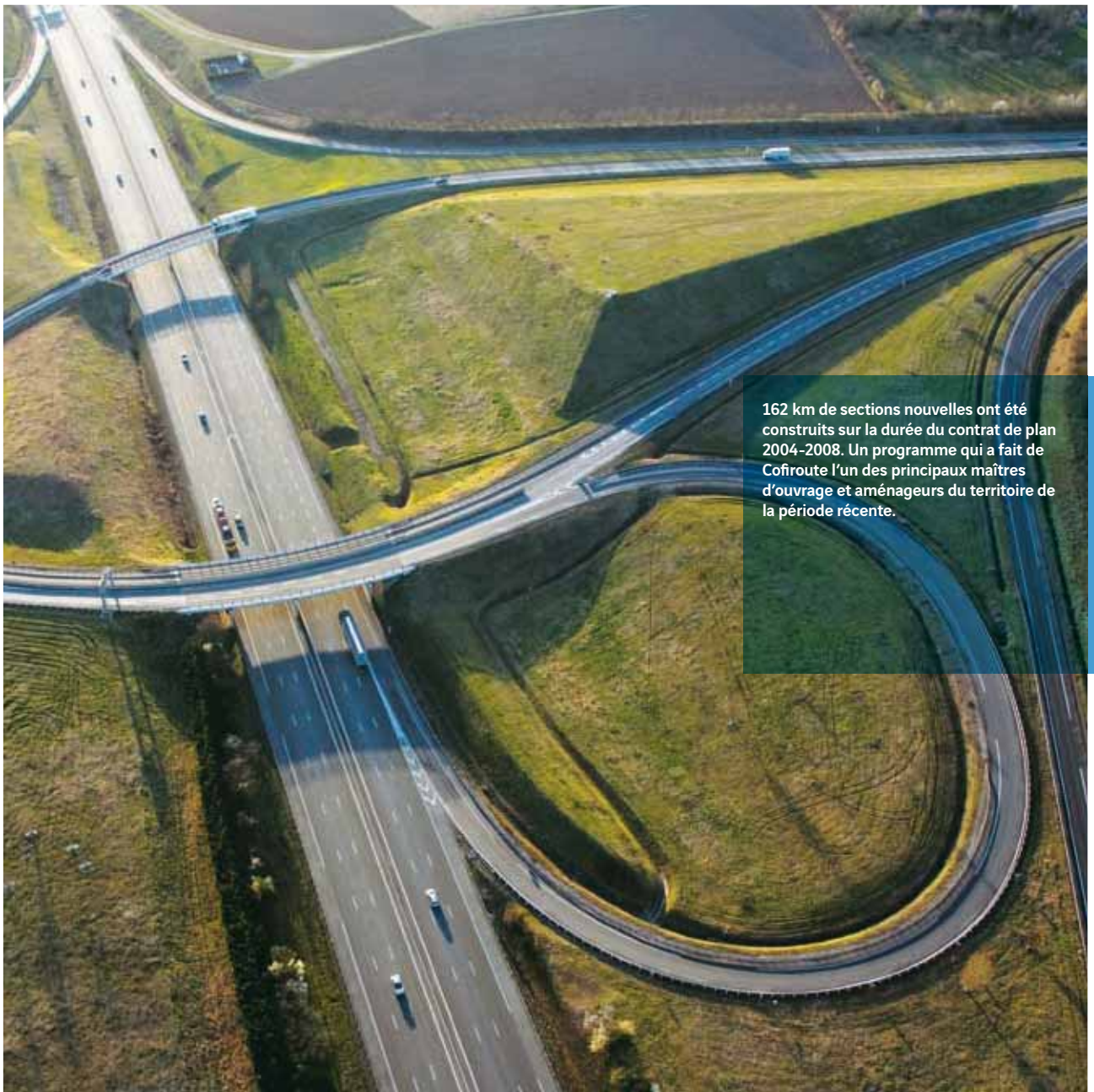
entre 2004 et 2005

Création de l'échangeur de Monts/Sorigny sur l'A10

octobre 2004

Création de la gare autoroutière de bus de Briis-sous-Forges (A10)

mai 2006



162 km de sections nouvelles ont été construits sur la durée du contrat de plan 2004-2008. Un programme qui a fait de Cofiroute l'un des principaux maîtres d'ouvrage et aménageurs du territoire de la période récente.



← 196 panneaux à messages variables, en pleine voie ou latéraux comme ici, ont été renouvelés ou déployés pour assurer une diffusion rapide et ciblée de l'information en cas d'accident, incident, congestion du trafic ou travaux.

→ 660 refuges ont été aménagés au droit des postes d'appel d'urgence.

Des expertises déployées à l'international

Allemagne

Péage satellitaire et tarification environnementale

Actionnaire (10 %) de la société Toll Collect GmbH, aux côtés de Daimler Financial Services (45 %) et de Deutsche Telekom (45 %), Cofiroute a participé au déploiement du télépéage autoroutier pour poids lourds (de plus 12 tonnes) en service en Allemagne depuis le 1^{er} janvier 2005. Ce système de perception automatique associe technologie satellitaire, pour localiser les véhicules, et liaisons GSM, pour transmettre les transactions. Les véhicules doivent disposer d'un équipement embarqué (OBU) – les clients du réseau autoroutier pouvant également effectuer des réservations manuelles sur des bornes de péage ou sur internet. Couvrant 12 500 km d'autoroutes et 42 km de routes nationales, le système fonctionne avec une grande précision : le taux d'identification en mode automatique des véhicules assujettis atteint 99,75 % en moyenne depuis 2006.

Fin 2008, 122 000 entreprises avaient enregistré 938 000 poids lourds auprès de Toll Collect, et 650 000 véhicules étaient équipés d'OBU. Le taux d'équipement des véhicules étrangers a continué à progresser, atteignant 38 % contre 35 % à fin 2007. Le montant total des taxes collectées durant l'année pour le compte de l'État allemand dépasse 3,5 milliards d'euros.

Les tarifs sont modulés en fonction des rejets polluants des véhicules. Cette politique tarifaire orientée vers la protection de l'environnement a profondément influencé les investissements des entreprises de transport et de logistique : alors que les véhicules les moins polluants (catégories S5 et EEV) ne représentaient que 1 % du kilométrage parcouru en 2005, cette proportion atteignait 40 % à la fin 2008.

États-Unis

Systèmes innovants de modulation tarifaire

Cofiroute USA a poursuivi en 2008 l'exploitation de l'autoroute « 91 Express Lanes » à Los Angeles. Construite sur le terre-plein central d'une autoroute gratuite, la « 91 Express Lanes » est la première autoroute au monde avec un péage entièrement automatisé et des tarifs modulés chaque jour. En 2008, les revenus du péage se sont élevés à 37 millions de dollars avec un trafic moyen journalier de 34 000 véhicules.

Cofiroute a mis en place en 2005 un système de péage innovant sur une autoroute urbaine de 16 km à l'ouest de Minneapolis (I-394 HOT Lanes), dans l'État du Minnesota. Il consiste à proposer la gratuité de passage pour les véhicules pratiquant le covoiturage, et à faire payer un péage par voie électronique pour les autres. La modulation tarifaire se fait de manière dynamique et varie toutes les trois minutes en fonction du niveau du trafic sur la voie HOT (high occupancy and toll).

83

millions
de transactions

enregistrées par les filiales
de Cofiroute à l'international.

En amont de l'infrastructure, les clients prennent connaissance des tarifs en temps réel sur des panneaux dynamiques. Le trafic moyen s'est élevé à 36 000 véhicules par jour en 2008. L'efficacité de ce dispositif a conduit le ministère des Transports du Minnesota à décider, en septembre 2008, d'attribuer au groupement auquel participe Cofiroute la réalisation et l'exploitation d'un projet de même nature sur une section de 24 km située sur la I-35W au sud de Minneapolis. Ce nouveau tronçon entrera en service en septembre 2009.

Royaume-Uni

Exploitation d'ouvrages de franchissement

Pour le compte de la Highways Agency, Cofiroute exploite deux tunnels et un pont assurant le franchissement de la Tamise à Dartford, par l'autoroute M25, à l'est de Londres. Première barrière de péage d'Europe en termes de trafic, cette infrastructure a enregistré en moyenne 145 000 transactions quotidiennes en 2008 – et jusqu'à 176 000 en jour de pointe. Cofiroute a mis en place durant l'année une nouvelle grille de tarification et fait évoluer le système de péage pour augmenter les capacités de traitement automatique des transactions.

Pour le compte de la société concessionnaire SRC, dont VINCI est actionnaire, Cofiroute est chargée de la collecte du péage sur les deux ponts traversant la Severn entre Bristol et Cardiff et reliant ainsi l'Angleterre au pays de Galles – le plus récent des deux ponts a été construit par VINCI. Le système et les équipements de péage ont été entièrement renouvelés en 2008. Les deux ouvrages ont accueilli en moyenne un trafic quotidien de 37 400 véhicules (53 000 en jour de pointe).

Par ailleurs, Cofiroute a mis son expertise en matière de systèmes de péage et d'exploitation d'infrastructures routières à la disposition de VINCI Concessions, dans le cadre de plusieurs appels d'offres auxquels le groupe a répondu à l'international.



À Los Angeles, Cofiroute exploite les 91 Express Lanes – voies payantes construites sur le terre-plein central d’une autoroute gratuite – en mettant en œuvre un système de péage à modulation tarifaire totalement automatisé et sans barrières.



← À Dartford, dans l’agglomération de Londres, Cofiroute exploite deux tunnels et un pont assurant le franchissement de la Tamise, par l’autoroute M25. La barrière de péage est la plus importante d’Europe en termes de trafic.

→ Le télépéage autoroutier pour poids lourds déployé en Allemagne utilise une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM avec les boîtiers (on board unit) embarqués à bord des véhicules.

Un employeur responsable

Cofiroute employait 1918 collaborateurs à la fin 2008. Un accord d'entreprise régit depuis 2007 la gestion des pointes d'activité et des remplacements de salariés, afin de limiter le recours aux CDD. 112 contrats à durée indéterminée (notamment CDI « week-end ») ont été signés en 2008 dans le cadre de cet accord (réduisant de 16,4% le nombre de CDD).

La gestion prévisionnelle des emplois et compétences

La qualité du dialogue social s'est illustrée en particulier en 2008 par la signature d'un accord d'entreprise sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. L'objectif est de mieux anticiper l'évolution des métiers, en fonction de la stratégie et des projets de l'entreprise. Signé au 4^e trimestre, l'accord permet d'identifier, filière par filière, les besoins en effectifs et en compétences à court et moyen terme, et d'adapter en conséquence les outils de gestion des ressources humaines. Le déploiement de cette démarche s'appuie sur une politique ambitieuse de formation – à laquelle Cofiroute a consacré 4,34 % de sa masse salariale en 2008. Campus, l'école des métiers de l'autoroute, propose désormais 21 parcours métiers, couvrant l'ensemble des activités de l'exploitation et facilitant les passerelles entre métiers, notamment pour accompagner l'automatisation des gares de péage.

La diversité et l'égalité des chances

Prolongeant l'audit diversité réalisé en 2007 par l'agence de notation sociale Vigeo dans le cadre de la démarche d'égalité des chances de VINCI, les représentants du personnel et le PDG de Cofiroute ont signé, le 16 octobre 2008, à l'unanimité, un accord d'entreprise pour l'égalité des chances et la diversité. Cet accord affirme l'engagement de Cofiroute contre toute forme de discrimination et définit une série d'actions à mettre en œuvre.

Celles-ci concernent en particulier l'intégration des personnes handicapées, pour lesquelles un plan triennal d'embauche et de maintien dans l'emploi est mis en place. En 2008, Cofiroute a recruté 9 personnes handicapées et réalisé plusieurs aménagements de postes de travail. Cofiroute souhaite également signer un accord avec l'Agefiph – association dont la mission est de développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé – et s'est engagée à augmenter de 10 % par an le montant des prestations confiées aux entreprises du secteur adapté. Ces prestations (entretien d'espaces verts, travaux d'impression, tâches administratives...) ont représenté en 2008 un chiffre d'affaires de 70 417 euros. Par ailleurs, un tiers de la taxe d'apprentissage acquittée par Cofiroute, soit 93 180 euros, a été versé à des écoles spécialisées dans l'insertion de personnes handicapées ou en difficulté.

1918
salariés

-16,4 %
de CDD en 2008

4,34 %
de la masse salariale
consacrée à la formation

1 724
salariés actionnaires
de VINCI via le plan d'épargne Groupe Castor

L'accord conduit également à faire évoluer les processus de recrutement. Tous les recruteurs internes devront suivre une formation sur l'égalité des chances, et un nouveau guide du recrutement sera édité en 2009.

Des études ont été engagées sur les thèmes de l'emploi des seniors et de la mixité professionnelle dans les métiers de la viabilité et dans les ateliers. Une analyse comparée des rémunérations des hommes et des femmes doit permettre d'identifier et de corriger d'ici à fin 2010 les écarts éventuels. Enfin, tout salarié victime ou témoin d'une situation discriminatoire peut désormais saisir la commission égalité des chances du Comité d'Entreprise.

Politique salariale et épargne salariale

Cofiroute promeut l'individualisation des rémunérations. L'accord signé en 2008 et portant sur les mesures 2009 prévoit une augmentation des salaires de 4 %, dont une part attribuée en fonction des performances de chaque collaborateur. Cette part individuelle est plus importante pour les agents de maîtrise que pour les ouvriers ; le salaire des cadres est totalement individualisé.

Filiale de VINCI, Cofiroute propose à ses salariés de souscrire au plan d'épargne groupe Castor, qui permet de bénéficier d'un abondement de l'entreprise et d'une décote sur le prix de l'action VINCI. Fin 2008, 1 724 salariés, soit 70 % des effectifs de Cofiroute, étaient actionnaires de VINCI, via le fonds Castor. 979 172 euros d'abondement ont été versés aux collaborateurs de Cofiroute en 2008.

Pour 2009, l'abondement maximum a été porté à 3 800 euros, avec une nouvelle tranche exceptionnelle de 200 % d'abondement pour les 300 premiers euros versés.



Afin de limiter le recours aux CDD, un accord d'entreprise régit la gestion des pointes d'activité et des remplacements de salariés.



← L'accord sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences signé en octobre 2008, permet d'anticiper l'évolution des métiers en adéquation avec la stratégie et les projets de l'entreprise, notamment dans un contexte de modernisation des péages.

→ L'accord d'entreprise pour l'égalité des chances et la diversité a été signé à l'unanimité par les instances représentatives du personnel et par le PDG de Cofiroute. Il affirme l'engagement de l'entreprise contre toutes les formes de discrimination dans l'emploi et fixe un programme d'actions.



L'éco-autoroute

Une ambition au quotidien





L'éco-autoroute, c'est
l'autoroute de la **sécurité**
pour nos clients
et pour nos collaborateurs.



Coordination

Cofiroute partenaire de la sécurité autoroutière

→ Les équipes de Cofiroute participent au quotidien à la sécurité des clients et interviennent en cas d'événement sur le réseau. Outre la collaboration quotidienne avec les forces de l'ordre et les services de secours, des exercices sont organisés régulièrement pour vérifier la bonne coordination entre tous les acteurs concernés – préfetures, gendarmerie nationale, services de secours et de sécurité, Cofiroute – en situation d'urgence et face à des événements exceptionnels. Quatre exercices de ce type ont été organisés en 2008 : exercice sur dépôts pétroliers avec mise en place d'une déviation de transit (30 janvier, A10, A85) ; exercice de crise de viabilité hivernale, de

exercice Plan Rouge simulant un accident dans le nouveau tunnel du contournement d'Angers, organisé dans les jours précédant sa mise en service (8 avril) ; exercice Plan Orsec simulant un très grave accident de bus avec de nombreuses victimes, organisé sur l'A85 le 30 avril.

Le Plan Rouge a dû être effectivement déclenché, le 23 mai à 3 heures sur l'A10, lorsqu'un autocar revenant du Maroc a percuté une pile de pont suite à l'éclatement d'un pneu. Bilan : 7 morts, 6 blessés graves et 19 blessés légers. C'est l'un des accidents les plus meurtriers survenus sur le réseau Cofiroute.

← Contrôles de vitesse à l'approche des péages, assortis d'explications pédagogiques : une action de sensibilisation des automobilistes à la sécurité des personnels autoroutiers, organisée en partenariat avec la gendarmerie.

→ Les équipes de Cofiroute constituent un maillon clé du dispositif de sécurité autoroutière et de l'organisation des interventions en cas d'événement sur le réseau.



Mission

Gestion des appels d'urgence

→ À la demande de l'État, Cofiroute a repris en 2008 la gestion des appels d'urgence (passés par les clients depuis les bornes orange), assurée auparavant par la gendarmerie nationale. À partir du mois de mai, l'ensemble des communications ont été prises en charge par le Centre d'appel dépannage (CAD) que Cofiroute a implanté sur son site du Mans. 25 collaborateurs ont été formés à cette nouvelle mission. Entre mai et décembre 2008, ce centre a reçu et traité 42 000 appels, dont 35 000 concernaient une demande de dépannage. Cofiroute s'engage à ce que ses clients, en cas d'arrêt forcé, ne restent jamais seuls plus de 30 mn après appel depuis une borne orange. Cet engagement a été tenu dans 90 % des cas en 2008.



Agir sur le terrain

Sensibiliser les conducteurs



Que ce soit localement, à l'échelle du réseau, en collaboration avec ses partenaires publics ou avec les autres sociétés d'autoroutes, Cofiroute multiplie les initiatives pour sensibiliser ses clients aux enjeux de la sécurité routière et susciter une évolution positive des comportements de conduite.

Parmi les temps forts de l'année, Cofiroute a participé les 6 et 7 juin à l'opération nationale de sensibilisation à la sécurité des personnels autoroutiers organisée sous l'égide de l'ASFA (Association des sociétés françaises d'autoroutes). Pour inciter les conducteurs à respecter les limitations successives de vitesse à l'approche des péages, des animations (contrôles de vitesse assortis d'explications pédagogiques auprès des conducteurs fautifs) étaient organisées en plusieurs points du réseau.

Cofiroute, ASF et Escota, après avoir signé conjointement en 2007 la charte européenne de Sécurité routière, ont organisé ensemble,

le 16 octobre 2008, une journée de sensibilisation des transporteurs et chauffeurs poids lourds – qui parcourent chaque année plus de 6,7 milliards de kilomètres sur les trois réseaux français des sociétés concessionnaires de VINCI. Participation de jeunes apprentis chauffeurs à des rondes d'agents routiers de Cofiroute, expos photos sensibilisant aux risques majeurs que représentent le chevauchement des bandes d'arrêt d'urgence et le non-respect des distances de sécurité, ateliers avec les gendarmes et les dépanneurs... Les animations organisées dans le cadre de cette journée visaient un objectif commun : agir concrètement sur les comportements des chauffeurs en leur montrant au plus près du terrain les risques qu'ils peuvent faire courir aux personnels de l'autoroute – et plus généralement à tous ses utilisateurs.

La sensibilisation à la sécurité est également l'un des axes des animations organisées chaque été, au moment des grands départs en vacances, sur les aires de services du réseau Cofiroute.

Innovation et sécurité

Cofiroute participe à plusieurs programmes de recherche internationaux qui visent à améliorer la sécurité routière par le développement de nouveaux systèmes et outils d'information.

► ARTS

(Advanced Road Traffic in South-west) Actuellement dans sa seconde phase (2007-2012), ce programme associant la France, l'Espagne et le Portugal vise à déployer des systèmes d'échange et de diffusion d'informations et à développer des systèmes de gestion du trafic sur les réseaux autoroutiers transeuropéens du sud-ouest de l'Europe.

► SAFESPOT

Ce programme européen a pour objectif de développer, en partenariat avec les constructeurs automobiles, des systèmes de sécurité intégrés dans les véhicules. Cofiroute pilote le volet du programme consacré aux « applications de sécurité basées sur des communications entre l'infrastructure et les véhicules » ; le développement d'une application d'alerte des conducteurs a été lancé en 2008.

► ROSATTE

Cofiroute participe depuis 2008 à ce programme européen qui vise à intégrer des informations de sécurité dans les cartes numériques des systèmes de navigation embarqués – en particulier les limitations de vitesse spécifiques liées aux conditions de circulation, aux intempéries et à la pollution.

► Par ailleurs, Cofiroute soutient un travail de recherche de la Fondation Garches pour évaluer l'impact de la caféine et de la luminothérapie sur la vigilance au volant.



Le 16 octobre 2008, Cofiroute, ASF et Escota organisaient une journée sécurité dédiée aux transporteurs et chauffeurs poids lourds. De jeunes apprentis conducteurs participaient à des rondes d'agents routiers de Cofiroute.



Sécurité du personnel

Mobilisation pour atteindre le « zéro accident »

→ 2008 a été une année de forte mobilisation pour améliorer la prévention des accidents du travail, après une année 2007 marquée par une dégradation des résultats dans ce domaine et par la mort d'un salarié dont la voiture arrêtée sur la bande d'arrêt d'urgence avait été percutée par un autre véhicule. Un plan d'action sécurité prévention a été lancé en début d'année. Affirmant l'objectif du « zéro accident », ce plan vise à modifier les comportements individuels et collectifs en engageant l'ensemble des collaborateurs dans une « attitude 100% prévention » fondée sur cinq règles : partager, organiser, montrer, respecter et agir.

Le déploiement des actions prévention a fortement mobilisé le management. Plusieurs réunions de lancement ont été organisées dans chaque centre d'exploitation en début d'année. En fin d'année, une série de rencontres régionales, remplaçant l'habituelle convention annuelle de Cofiroute,

a permis de faire le point avec l'ensemble des responsables opérationnels de chaque secteur, d'identifier les bonnes pratiques à diffuser et les pistes d'amélioration. Déclinaisons locales de ces échanges, des rencontres réunissant l'ensemble des collaborateurs à l'échelle de chaque centre sont organisées durant le premier semestre 2009.

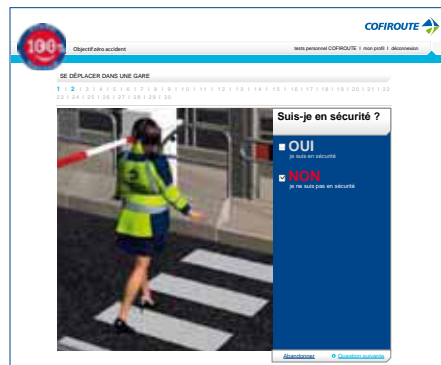
Mise en place des quarts d'heure sécurité

Principale mesure du plan prévention : l'organisation dans chaque centre d'exploitation de quarts d'heure sécurité, animés par les responsables opérationnels et réunissant à intervalles réguliers (chaque semaine en principe) l'ensemble des salariés, par petits groupes constitués au plus près de l'activité quotidienne d'exploitation. Ces moments d'échange, où chacun est invité à revenir sur les comportements à risque et les dysfonctionnements constatés, même les plus minimes,

permettent d'entretenir la vigilance et de prendre les mesures préventives face à chaque situation de « presqu'accident » identifiée. Des visites de prévention sur le terrain, menées au moins trois fois par an par les chefs de centre, complètent le dispositif.

Formation et adaptation des procédures

10922 heures de formation dédiées à la sécurité ont été dispensées en 2008. Plusieurs modules de formation ont été revus (interventions sur tracé et sur plate-forme de péage, notamment) et de nouveaux outils diffusés : livrets sécurité dédiés aux agents routiers et aux receveurs (deux autres sont en préparation pour les techniciens et l'ensemble du personnel) ; tests sécurité interactifs sur support web (expérimentés auprès des receveurs avant déploiement au 1^{er} trimestre 2009) ; refonte du challenge sécurité, intégrant un nouveau prix « management de la prévention »...

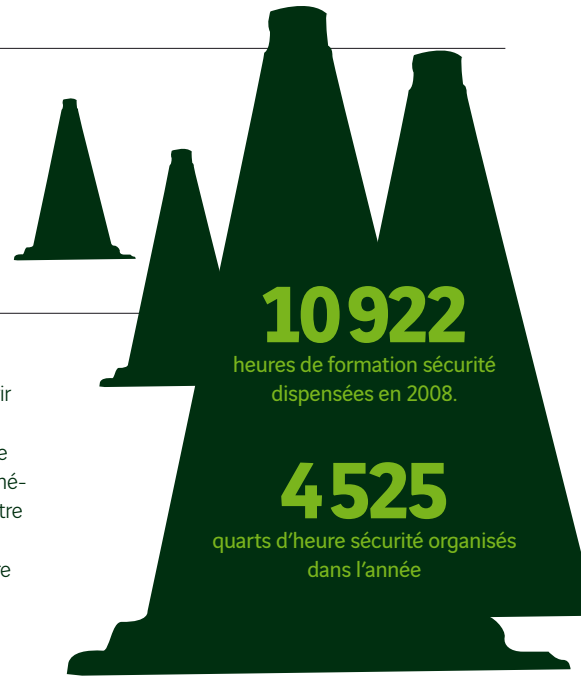


La démarche « attitude 100 % prévention » incite chaque collaborateur à s'approprier les cinq règles d'or de la sécurité : partager, organiser, montrer, respecter et agir.

← Les quarts d'heure sécurité, organisés au plus près de l'activité quotidienne d'exploitation, invitent chaque salarié à revenir sur les comportements à risque et entretiennent la vigilance.

→ Des tests interactifs sur support web ont été expérimentés auprès de receveurs, avant d'être déployés en 2009 dans l'ensemble des centres d'exploitation.





Le travail de fond sur les organisations et méthodes a conduit également à réaménager certaines procédures (enlèvement des flèches lumineuses de rabattement, interventions en voie de péage, traversées assistées...) et outils de travail (aménagement intérieur des fourgons d'intervention sur le réseau).

Des résultats tangibles

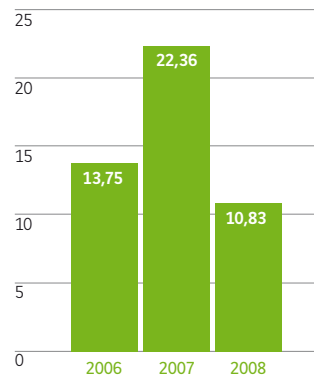
La mobilisation pour la sécurité s'est concrétisée. Le nombre d'accidents du travail avec arrêts, et la durée des arrêts ont été divisés par deux. 8 centres d'exploitation sur 16 ont atteint l'objectif de zéro accident du travail avec arrêt pendant plus de 12 mois consécutifs. Durant l'année, 29 véhicules d'intervention de Cofiroute ont été heurtés sur le réseau – dans 80% des cas par des poids lourds circulant sur la voie de droite. Outre les actions de sensibilisation organisées en direction des transporteurs et chauffeurs, Cofiroute a alerté les

pouvoirs publics sur les risques majeurs que le manque de vigilance de certains clients fait courir à ses agents. L'entreprise a notamment proposé d'une part, d'expérimenter la mise en place d'une ligne de bande d'arrêt d'urgence continue qui améliorerait la protection des agents routiers, et d'autre part, de renforcer le contenu des formations des apprentis conducteurs de PL à la sécurité routière sur autoroute.



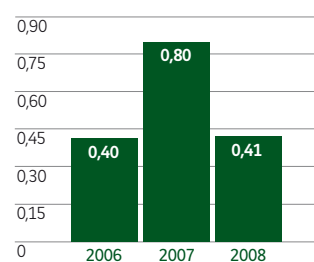
Taux de fréquence des accidents de travail

Nombre d'accidents avec arrêt/millions d'heures travaillées



Taux de gravité des accidents de travail

Nombre de jours perdus/milliers d'heures travaillées





L'éco-autoroute, c'est l'autoroute de **l'environnement**, respectueuse des territoires, de leurs habitants et de la biodiversité.



Politique environnementale

Certification et engagements

→ Dans le cadre de sa démarche d'éco-autoroute, Cofiroute a engagé en 2008 le processus de certification environnementale de son activité d'exploitation, selon la norme ISO 14001. Le déploiement du système de management environnemental a concerné dans un premier temps deux secteurs pilotes : le secteur Anjou-Atlantique, qui caractérise la diversité des âges du réseau Cofiroute, et donc de ses différents niveaux d'équipements ; et l'A86, représentatif du haut niveau d'exigence environnementale en zone urbaine. Les autres secteurs rejoindront la démarche progressivement d'ici 2010.

Cofiroute aborde la certification comme une démarche de progrès qui aide l'entreprise à analyser ses pratiques et ses impacts et guide ses efforts pour améliorer ses standards de qualité environnementale dans tous les domaines. Vis-à-vis des clients et parties prenantes, cette

démarche est formalisée depuis 2009 par une série d'engagements environnementaux. Dans l'exploitation quotidienne de son réseau et lors de la réalisation de travaux d'entretien, Cofiroute s'engage ainsi à :

- mettre en œuvre des solutions adaptées pour réduire l'impact de son activité, en particulier dans les domaines du bruit, de la qualité de l'air et de la biodiversité ;
- préserver les ressources naturelles et notamment veiller à la qualité des eaux ;
- réduire ses consommations d'énergie ;
- optimiser la gestion des déchets et proposer le tri sélectif sur ses aires ;
- sensibiliser ses clients pour qu'ils adoptent un comportement plus sûr et respectueux de l'environnement ;
- associer ses partenaires sous-concessionnaires pour qu'ils participent à la mise en œuvre au quotidien de l'éco-autoroute.

← 28 stations d'épuration avec filtres à roseaux, dont 3 installées en 2008, équipent les aires de repos du réseau Cofiroute.

→ Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et Pierre Coppey, PDG de Cofiroute, lors du lancement de la campagne estivale de sensibilisation à l'éco-conduite, le 10 juillet 2008, sur l'aire de repos de Boutroux (A10).



636

équipements sur le réseau alimentés par énergie renouvelable.

Bilan Carbone®

Maîtriser les émissions de CO₂

→ Cofiroute a rendu public début 2008 son premier Bilan Carbone®, qui portait sur l'année 2007. La méthode retenue est celle de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie ; le périmètre est celui du réseau interurbain en service en France, soit plus de 99% de l'activité de Cofiroute. Un nouveau bilan sera réalisé en 2009. Le Bilan Carbone® recense trois familles d'émissions :

les émissions directes (Scope 2), générées par l'activité de l'entreprise (flotte de véhicules, énergie consommée dans les bâtiments...).
Résultat 2007 (mise à jour à fin 2008) : 8 800 tonnes équivalent CO₂/an ;

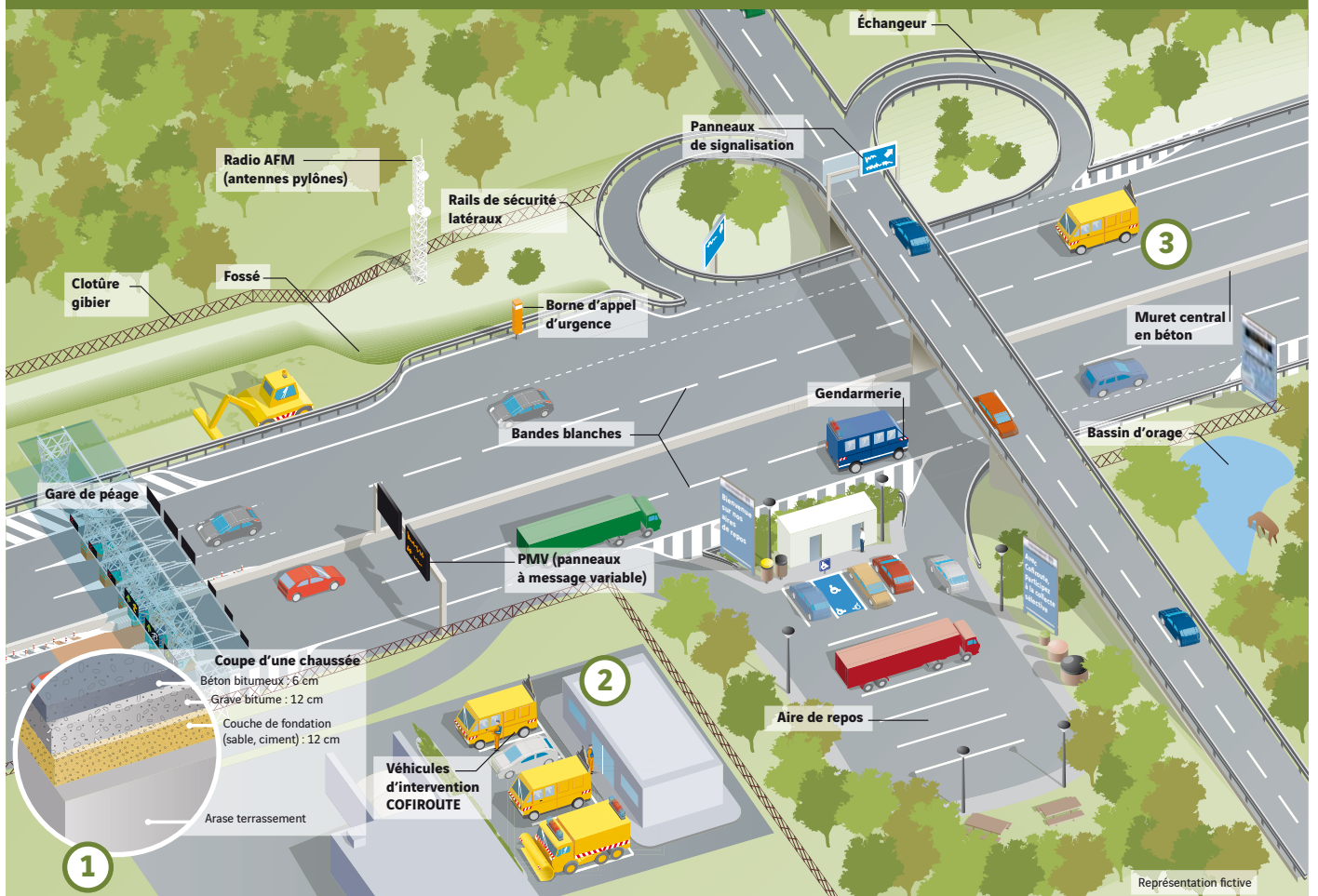
les émissions indirectement liées à l'activité de l'entreprise, (Scope 2 élargi : matériaux de construction utilisés, fret, sous-traitance, trajets domicile/travail). Résultat : 64 000 t/an ;

les émissions générées par les clients (Scope 3). Résultat : 3 610 000 t/an.

Sur la base de ces résultats, un plan de réduction des émissions de CO₂ est en cours d'élaboration. Les pistes d'amélioration concernent principalement l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, la politique de déplacements professionnels (achats de véhicules moins émetteurs, formation à l'éco-conduite, développement de la visioconférence...) et le choix des produits et procédés d'entretien des chaussées (enrobés minces, retraitement en place des couches de surface...).



Les postes d'émissions de CO₂ pris en compte dans le Bilan Carbone®



Pistes d'amélioration

1 Entretien des chaussées

- ▶ Utilisation de produits et procédés réduisant les consommations de matériaux : enrobés minces et monocouche, retraitement en place des couches de surface.
- ▶ Chaussées dépolluantes (première utilisation du procédé NOxer d'Eurovia aux péages du Duplex A86).

2 Bâtiments d'exploitation

- ▶ Diagnostics de performance énergétique (DPE) : réalisés en 2008 dans 3 centres d'exploitation, en cours au 1^{er} trimestre 2009 dans 7 centres.
- ▶ Réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ par la rénovation des locaux (isolation, installation de pompes à chaleur et chaudières à bois, ventilation double flux, éclairage...); première expérimentation lancée en 2008 sur le site de Thivars.

3 Véhicules et déplacements

- ▶ Évolution des comportements, notamment par la formation à l'éco-conduite (première expérimentation en novembre 2008).
- ▶ Réduction des déplacements, notamment par la pratique de la visioconférence (un équipement installé dans chaque direction régionale en 2009).
- ▶ Développement du covoiturage.
- ▶ Choix de véhicules moins émetteurs de CO₂ lors du renouvellement du parc.

Construction

Intégrer l'autoroute dans son environnement

→ C'est d'abord dans son activité de constructeur que Cofiroute s'efforce de limiter l'empreinte environnementale de l'autoroute. Le contournement Nord d'Angers, mis en service en 2008, est représentatif de nouveaux standards dans ce domaine. Sur 14,3 km, cette section compte 17 ouvrages hydrauliques, soit un bassin tous les kilomètres environ ; 28 000 arbres et arbustes, soit deux plantations par mètre linéaire ; 30 000 m² de protections acoustiques, réalisées dans des matériaux différents selon les sites. La couverture du tunnel en tranchée couverte a permis de restituer 10 hectares en surface, mis à la disposition des communes pour y créer de nouveaux espaces verts. L'A19 Ardenay-Courtenay, dont Cofiroute assure l'exploitation pour le compte de VINCI Concessions, s'inscrit dans les mêmes standards. Outre un haut niveau d'équipements environnementaux (107 bassins de traitement des eaux, 2 200 m de protections acoustiques, 116 passages pour animaux), d'importants efforts ont été engagés, en

concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, pour favoriser l'intégration socio-économique de l'autoroute. 40 000 hectares de terres font l'objet d'un aménagement foncier au bénéfice du secteur agricole. Plusieurs zones d'activités sont en cours d'aménagement, afin de valoriser les perspectives de développement économique ouvertes par l'A19 et les interconnexions autoroutières au sud de l'Île-de-France. Dans le cadre de la démarche « 1 % paysage et développement », qui concerne 70 communes, 23 projets portés par les collectivités locales et les particuliers ont été subventionnés en 2008.

Par ailleurs, Cofiroute intègre l'analyse du cycle de vie lors de la construction de nouveaux ouvrages ou de la rénovation du patrimoine existant. Cette démarche responsabilise les différents acteurs de la chaîne de valeur, de la conception à la réalisation des travaux et à l'exploitation. A titre d'exemple, la construction des futures aires de services et la rénovation des aires de repos a été programmée

afin de réduire la consommation de ressources premières en favorisant notamment le recyclage des chaussées et l'utilisation de matériaux comme le liant végétal, de maîtriser les consommations d'énergie, de privilégier les solutions écologiques de traitement des eaux usées par filtres à roseaux et d'optimiser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Cofiroute participe aussi à la chaire d'éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures créée en 2008 dans le cadre d'un partenariat entre VINCI et trois écoles d'ingénieurs appartenant au pôle ParisTech (Mines Paris, Ponts et Agro). Associant enseignement et recherche, cette chaire vise à intégrer l'éco-conception au cœur de la formation des nouvelles générations d'ingénieurs et à développer de nouveaux outils de mesure de l'analyse du cycle de vie, instruments d'aide à la décision pour les acteurs économiques.

En forêt de Montargis, l'A19, exploitée par Cofiroute pour le compte d'Arcour, compte deux passages pour grande faune couvrant l'autoroute sur une longueur de 150 m à chaque fois.



50 ha

de sites d'intérêt écologique
confiés à un organisme agissant
en faveur de la biodiversité



Activité

Maîtriser les impacts



Pour mieux maîtriser les impacts liés à son activité d'exploitant autoroutier, Cofiroute a mis en place un dispositif d'audit des centres d'exploitation et de reporting des performances environnementales qui aide à identifier les meilleures pratiques et guide sa démarche de progrès (voir page 46).

Protection de la ressource en eau

Cofiroute a poursuivi le programme de mise à niveau des dispositifs d'assainissement (bassins de décantation) des ouvrages d'art et des aires, notamment pour supprimer les rejets directs en rivière lorsqu'un point de prise d'eau alimentaire est situé à proximité. Vingt sites sur le réseau en service ont ainsi été traités sur la durée du contrat de plan 2004-2008. Cofiroute a poursuivi dans le même temps le déploiement de stations d'épuration équipées de filtres à roseaux sur les aires de repos. Trois nouveaux sites ont ainsi été équipés en 2008 – 28 au total sur la durée du contrat de plan. La qualité des eaux rejetées est analysée chaque semestre.

← Fin 2008, 27 aires de repos disposaient d'équipements de collecte sélective des déchets. L'ensemble des aires devraient être ainsi équipées à fin 2010.

→ Les bassins de décantation permettent de supprimer les rejets directs en rivière. 20 dispositifs d'assainissement de ce type ont été installés sur le réseau en service sur la durée du contrat de plan 2004-2008.



Afin de mieux gérer la ressource en eau, un suivi des consommations est effectué tous les mois sur l'ensemble des aires de repos, bâtiments d'exploitation et gares de péage (consommation totale 2008 : 223 571 m³, soit +0,35 % par rapport à 2007).

Prévenir les pollutions sonores

Outre la réalisation d'aménagements spécifiques en phase de construction (adaptation du tracé de l'autoroute, merlons et protections antibruit, revêtements spéciaux...), Cofiroute fait établir par le Laboratoire des Ponts et Chaussées de Blois des mesures du bruit sur le réseau en exploitation. En application d'une nouvelle réglementation européenne, Cofiroute a finalisé en 2008 une cartographie du bruit sur toutes les sections à fort trafic – document transmis à l'État en fin d'exercice.

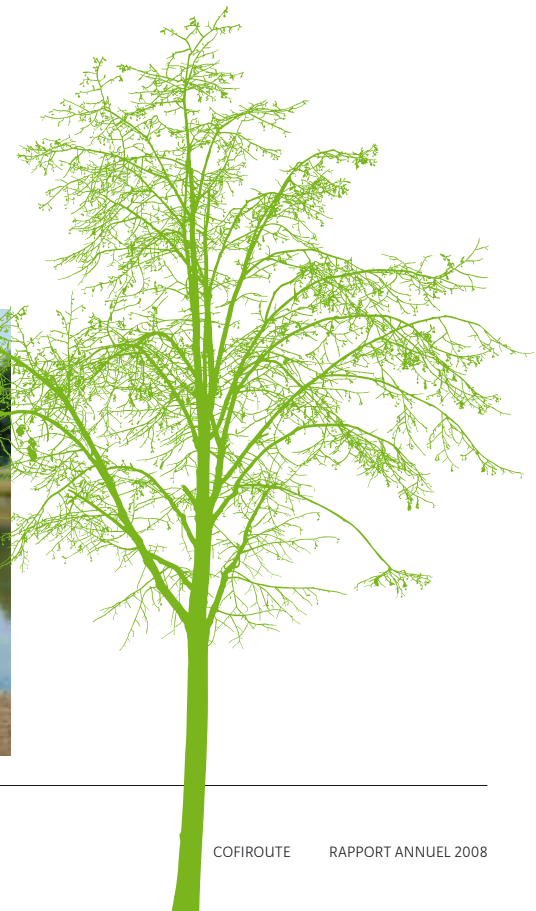
Gestion des déchets

Cofiroute incite ses clients à adopter les bons gestes en faveur du tri des déchets sur les aires de son réseau. Fin 2008, 27 aires de repos disposaient d'équipements de collecte sélective. L'ensemble des aires devraient être ainsi équipées à fin 2010.



Biodiversité

Cofiroute agit pour préserver la faune et la flore dans les zones d'intérêt écologique situées à proximité de l'autoroute. Dans cet objectif, l'entreprise a signé au cours de la période récente deux conventions avec, d'une part, la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage (concernant plusieurs terrains bordant les autoroutes A85 et A28), d'autre part, le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois – portant en particulier sur la préservation de la gesse blanche, espèce végétale protégée, à proximité de l'A28. Cofiroute participe par ailleurs au suivi scientifique sur une période de dix ans du pique-prune, scarabée protégé par la Convention de Berne et vivant sur un site spécialement aménagé à proximité de l'A28. Cofiroute a également contribué à la réalisation d'une thèse sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle relative à la biodiversité des dépendances vertes et des bassins autoroutiers.





L'éco-autoroute, c'est l'autoroute de la **convivialité**, pour que nos clients bénéficient du meilleur service tout au long de leur voyage sur notre réseau.



Aires

Optimiser l'accueil sur le réseau

→ Le réseau Cofiroute compte 73 gares de péage, 72 aires de repos et 44 aires de services. Cofiroute a poursuivi en 2008 le programme de rénovation de ces équipements qui contribuent à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des clients sur son réseau. Outre les travaux d'éco-rénovation sur les aires, ce programme se décline en de multiples initiatives : travaux de mise en conformité avec la charte de qualité visuelle de Cofiroute, rénovation des sanitaires, amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite... En 2008, ce programme a concerné en particulier les aires de repos de l'A10, en cours de rénovation selon les principes déployés sur l'aire pilote de Boutroux. Entièrement restructurée en 2007, celle-ci préfigure par la qualité de ses équipements les standards de convivialité et de performance environnementale que Cofiroute entend déployer sur l'ensemble de son réseau dans le cadre de la démarche d'éco-autoroute.

Élargissement de l'offre sur les aires de services

Sur les aires de service, Cofiroute associe les sous-concessionnaires à sa démarche de qualité de service. 7 stations Esso et 8 stations Shell ont fait

l'objet de travaux de rénovation en 2008 – avec mise en place d'un nouveau standard de toilettes. Concernant la restauration, la collaboration avec de nouveaux opérateurs (SSP, Autogrill, Sighor) et l'approfondissement du partenariat avec Elior ont permis d'élargir l'offre de services. Onze aires ont accueilli ainsi en 2008 de nouvelles enseignes (Flunch, Bonne Journée, La Boucherie, Class'Croûte, Bert's, Ciao Express, A'Café ; Quick...). L'objectif de Cofiroute est également de valoriser par le relais de ses aires les territoires desservis par l'autoroute. Ainsi, sur l'aire du Val-du-Cher, ouverte en 2008 sur l'A85, un espace d'information et de découverte est dédié à la promotion du tourisme régional, outils de communication et vitrines d'exposition de spécialités tourangelles à l'appui.

Extension des parkings poids lourds

378 nouvelles places de parking pour poids lourds ont été créées en 2008 sur les aires de service du réseau. Sur la durée du contrat de plan 2004-2008, Cofiroute a réalisé, conformément à ses engagements, 934 places supplémentaires, portant à 3 511 au total le nombre de places pour poids lourds sur le réseau en service.

← 11 aires de services ont accueilli en 2008 de nouvelles enseignes de restauration.

→ Les aires de repos de l'A10 sont en cours de rénovation, selon les principes déployés sur l'aire pilote de Boutroux.



Animations

Les escales de l'éco-autoroute

→ Cofiroute organise chaque année, durant la période estivale, des animations qui incitent ses clients à effectuer des pauses sur l'autoroute des vacances. Les Escales Cofiroute 2008 ont accueilli plus de 10 000 personnes sur 17 aires du réseau. Placées sous le signe de l'éco-autoroute, elles proposaient notamment des jeux pour enfants sur le thème du tri sélectif et des expositions invitant à la découverte des territoires traversés et du patrimoine local. Ainsi, sur l'aire de Tours-La Longue Vue (A10), les animations abordaient le thème de la Loire, du respect de l'eau et de la marine fluviale, avec la présence d'une association locale de marinières. Les Escales 2008 ont accueilli également plusieurs associations d'insertion (La Régie des Quartiers, Coup d'main Service, Partage, SOS Travail, Les Jardins de Cocagne), invitées à présenter leurs activités tout en sensibilisant le public aux gestes préservant l'environnement.

ISO 9001

Cofiroute est certifiée depuis 2004 pour l'ensemble de son exploitation et depuis début 2009 pour son activité d'exploitant de tunnels

10 000

personnes ont participé aux animations estivales des Escales Cofiroute 2008



Info trafic

Autoroute FM confirme son leadership



Première radio autoroutière créée en France, Autoroute FM a fêté en 2008 son vingtième anniversaire. Émettant 24 heures sur 24 et couvrant les 1 100 km du réseau Cofiroute, Autoroute FM contribue par la qualité de son information trafic au confort et à la sécurité des voyageurs sur le réseau. Un point trafic est diffusé toutes les 15 minutes, et à chaque fois que les conditions de circulation l'exigent. La collaboration étroite entre les journalistes d'Autoroute FM et les équipes d'exploitation de Cofiroute permet d'offrir une information précise et rapide – trois minutes seulement séparant le signalement d'un événement sur le réseau de son annonce à l'antenne. Selon une enquête Médiamétrie réalisée durant le dernier week-end de juillet, Autoroute FM a consolidé en 2008 sa position de radio leader de l'information trafic sur autoroute, avec une audience cumulée de 40,3%. Durant ce type de week-end, les auditeurs passent en moyenne 3h20 sur l'autoroute, et consacrent près de 40% de ce temps, soit 1h18, à l'écoute de la station. Le taux de notoriété d'Autoroute FM est de 90% sur l'ensemble de la population, et atteint 96% chez les clients professionnels et abonnés.

Synergies au sein de VINCI Autoroutes

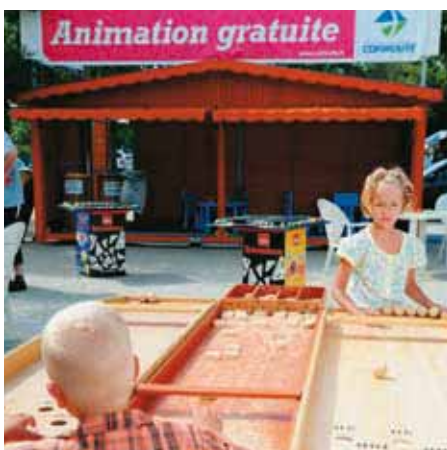
Le rapprochement entre radios est l'un des premiers effets des synergies développées entre les réseaux autoroutiers du groupe VINCI en France. Les bulletins d'informations générales réalisés par Autoroute FM sont diffusés depuis 2007 sur Radio Trafic FM, la radio des réseaux ASF et Escota. Cette collaboration s'est élargie en 2008 avec le rapprochement des régies publicitaires, la production commune de chroniques et l'harmonisation des grilles de programmes. Enfin, Cofiroute et Autoroute FM ont déposé en septembre 2008 un dossier de candidature pour la diffusion en radio numérique terrestre (RNT), portant sur sept « plaques » régionales différentes. Amenée à remplacer la radio analogique, la RNT ouvre la voie à une nouvelle génération de services. Les auditeurs pourront par exemple, pendant qu'une voix signalera un incident, visualiser en temps réel les sections concernées sur la carte du réseau.

Engagement citoyen avec la Fondation VINCI

La Fondation VINCI soutient des projets d'insertion par l'emploi en conjuguant appui financier et bénévolat de compétences grâce au parrainage des salariés du groupe. Dix projets ont été présentés en 2008 par des collaborateurs de Cofiroute et soutenus par la Fondation. Ils concernent les associations suivantes : Arbre Anjou (mise en valeur des espaces naturels), Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne, M-Jardins (insertion par le travail dans les espaces verts), Parrains par'Mille (création d'un espace SOS parrainage), Les Potagers de Marcoussis (maraîchage biologique), ADSEA (auto-école sociale), ORCHIS (chantier d'insertion), Eure-et-Loir Insertion (couverture et recyclage), Les Mains Vertes (paysages et bricolage), Ni Putes ni Soumises (plate-forme d'écoute et de soutien). Les subventions versées par la Fondation VINCI à ces associations représentent un montant total de 205 000 euros.

← Chaque été, les Escales Cofiroute incitent les clients à marquer des pauses sur l'autoroute des vacances.

→ La collaboration étroite entre les journalistes d'Autoroute FM et les équipes d'exploitation de Cofiroute permet d'offrir une information précise et rapide, qui contribue au confort et à la sécurité des voyageurs sur le réseau.





Reporting

Éléments financiers
Indicateurs environnementaux
& sociaux



Comptes consolidés

au 31 décembre 2008

Bilan consolidé actif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2008	31/12/2007 (*)
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	10	5 193,9	5 015,4
Immobilisations corporelles du domaine concédé	11	566,8	483,2
Immobilisations corporelles	11	4,3	5,3
Participations dans les entreprises associées	12	0,8	1,1
Autres actifs financiers non courants	13	0,4	0,4
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	18	19,2	2,8
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 785,4	5 508,2
Actifs courants			
Stocks et travaux en cours	20	1,4	1,3
Clients et autres créances d'exploitation	20	77,6	95,3
Autres actifs courants	20	12,6	11,7
Actifs d'impôt exigibles	20	19,2	0,0
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	18	69,8	64,5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	17	9,4	24,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	17	402,6	477,4
TOTAL ACTIFS COURANTS		592,6	674,4
TOTAL ACTIFS		6 378,0	6 182,6

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit dans le Rapport financier (annexe des comptes consolidés - note A.1.3).
« Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession ».

Bilan consolidé passif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2008	31/12/2007 (*)
Capitaux propres			
Capital social		158,3	158,3
Réserves consolidées		1 419,6	1 248,6
Réserves de conversion		- 0,7	- 0,3
Réserves de juste valeur		- 1,0	2,6
Résultat net - part du Groupe		323,9	354,7
CAPITAUX PROPRES - part du Groupe	14	1 900,1	1 763,9
Intérêts minoritaires	14.5	0,0	0,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 900,1	1 763,9
Passifs non courants			
Provisions non courantes	16	21,9	15,5
Emprunts obligataires	17	2 240,7	2 529,1
Autres emprunts et dettes financières	17	1 098,5	859,9
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants		5,0	0,0
Impôts différés passifs	8	319,3	240,9
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 685,3	3 645,5
Passifs courants			
Provisions courantes	20	171,1	175,9
Fournisseurs	20	40,8	29,2
Dettes sur immobilisations	20	75,1	47,6
Autres passifs courants	20	91,8	62,9
Passifs d'impôt exigibles	20	0,0	18,2
Dettes financières courantes	17	386,9	432,3
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	18	26,9	7,1
TOTAL PASSIFS COURANTS		792,6	773,2
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		6 378,0	6 182,6

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit dans le Rapport financier (annexe des comptes consolidés - note A.1.3).
« Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession ».

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	2008	2007 (*)
CHIFFRE D'AFFAIRES dont :	5	1 349,5	1 469,5
<i>chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession</i>		1 077,1	1 038,5
<i>chiffre d'affaires réalisé pour la construction de nouvelles infrastructures</i>		272,4	431,0
Produits des activités annexes		3,5	2,2
Charges opérationnelles	6	- 773,2	- 896,9
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ		579,8	574,8
Paie ment en actions	6.3	- 2,0	- 3,2
Résultats des entreprises associées		0,6	0,7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6	578,4	572,4
Coût de l'endettement financier brut		- 193,6	- 178,6
Produits financiers des placements de trésorerie		23,9	23,0
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	7	- 169,7	- 155,6
Autres produits et charges financiers	7	88,3	110,8
Impôts sur les bénéfices	8	- 173,1	- 173,0
RÉSULTAT NET		323,9	354,7
Résultat net - part des minoritaires		0,0	0,0
RÉSULTAT NET - part du Groupe		323,9	354,7
RÉSULTAT NET de base et dilué par action (en euros) - part du Groupe	9	79,8	87,4

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit dans le Rapport financier (annexe des comptes consolidés - note A.1.3).
« Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession ».

Résultat des cinq derniers exercices

Nature des indications (en euros)	2004	2005	2006	2007	2008
1 - Situation en fin d'exercice					
Capital social	158 282 124	158 282 124	158 282 124	158 282 124	158 282 124
Nombre d'actions émises	4 058 516	4 058 516	4 058 516	4 058 516	4 058 516
2 - Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires	862 302 082	888 641 281	954 322 153	1 032 325 137	1 071 256 114
Bénéfice avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	535 894 862	565 329 850	616 717 540	693 281 042	701 429 095
Impôt sur les bénéfices à 33,33 %	136 464 521	123 659 366	125 664 680	142 500 384	87 062 354
Contributions supplémentaires sur l'impôt société	8 572 086	5 910 470	4 121 755	4 677 334	2 847 878
Bénéfice après impôts, contribution, participation des salariés, amortissements et provisions	260 209 764	282 732 783	300 714 825	347 777 990	231 546 163
- Montant des bénéfices distribués	138 557 736	150 368 018	162 827 662	188 315 142	188 315 142
- Dettes à long terme	2 529 169 270	2 675 777 893	3 171 206 911	3 379 801 220	3 328 528 271
- Coût de revient de la concession	4 977 305 322	5 791 342 487	6 620 339 868	7 275 087 662	7 730 580 700
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt et participation des salariés mais avant amortissements et provisions	94,55	105,93	118,69	133,13	150,79
Bénéfice après impôt et participation des salariés, amortissements et provisions	64,11	69,66	74,09	85,69	57,05
Dividende versé à chaque action	34,14	37,05	40,12	46,40	46,40
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 012	1 919	1 857	1 875	1 941
Montant de la masse salariale	59 271 947	61 312 198	61 334 791	61 974 320	64 134 064
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	27 309 005	27 845 224	27 984 504	28 552 087	29 537 573

Indicateurs

Environnementaux & sociaux

Indicateurs environnementaux

Le reporting développement durable couvre l'ensemble des activités de l'entreprise, il est élaboré à partir de mesures effectuées par une trentaine de collaborateurs qui réalisent la collecte, le traitement et la consolidation des comptes. Le cabinet Deloitte a audité le système de reporting 2008 de Cofiroute dans le cadre de la vérification de l'application des procédures de collecte des informations sociales et environnementales de VINCI.

	Unité	2005	2006	2007	2008
EAU CONSOMMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE					
Consommation d'eau	m ³	245 708	237 621	222 799	223 571
Nombre de bassins de collecte des eaux de ruissellement	nb	1 034	1 051	1 149	1 177
ÉNERGIE/ÉMISSIONS DE GES					
Consommation d'électricité	MWh	17 139	17 121 ⁽¹⁾	19 167	21 323
Émissions de GES de l'entreprise – Scope 1 ⁽²⁾	téq CO ₂	7 106	7 385	6 753	7 006
Scope 2 ⁽³⁾		8 851	8 997	8 369	8 800
Matériaux recyclés/total des matériaux utilisés pour la chaussée	%	14	8	6,6	13,27
BIODIVERSITÉ					
Nombre de passages pour animaux sauvages (petite et grande faunes)	nb	127	127	162	166
Surfaces de valeur écologique gérées par un organisme en faveur de la biodiversité ⁽⁴⁾	ha	0	16,9	49,84	49,84
DÉCHETS					
Production de déchets banaux liés à l'exploitation de l'autoroute	tonnes	1 290	1 390	1 387	1 287
Pourcentage d'aires de repos équipées de dispositifs de collecte sélective	%	11,76	11,76	25	36,36 ⁽⁵⁾

(1) Donnée mise à jour – (2) Scope 1 : carburant des véhicules Cofiroute et fuel – (3) Scope 2 : carburant des véhicules Cofiroute, fuel et électricité – (4) Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois – (5) Périmètre : ensemble des aires de repos et des aires des barrières de péage

Commentaires sur les indicateurs environnementaux

L'année 2008 a été marquée par la mise en service du contournement Nord d'Angers, ce qui, ajouté aux 63 km mis en service sur l'A85 en décembre 2007, correspond à une augmentation du linéaire de réseau exploité de 8,48 %.

Énergie

En 2008, la consommation d'électricité a augmenté essentiellement du fait de la mise en service du tunnel d'Angers (A11). La consommation par km de réseau hors centre d'exploitation d'Angers s'est stabilisée : + 1,13 % par rapport à 2007.

Cofiroute a mis en place une démarche de maîtrise de l'énergie. La première étape de cette démarche consiste en la réalisation d'audits énergétiques de ses installations (équipements de péage, bâtiments d'exploitation et aires de repos) afin d'identifier des pistes d'optimisation de la consommation énergétique. En parallèle, Cofiroute envisage des opérations d'éco-rénovation de certains bâtiments d'exploitation afin de limiter l'empreinte environnementale liée à son activité.

Déchets

- Déchets générés par Cofiroute : 100 % des centres d'exploitation sont équipés de dispositifs de tri sélectif des déchets afin de permettre le recyclage ou l'élimination adaptés à chaque type de déchets. La sensibilisation des collaborateurs permet d'améliorer la qualité du tri. La quantité de déchets banaux provenant en grande majorité des aires de repos a légèrement diminué en 2008.

- Déchets des clients collectés sur les aires de repos : l'année 2008 a permis de poursuivre le déploiement de la collecte sélective sur les aires de repos qui se poursuivra en 2009.

Indicateurs sociaux

	Unité	2006	2007	2008
EFFECTIFS				
Effectif Total CDI + CDD		1874	1923	1918
Effectif Total CDI		1685	1750	1784
Hommes		nc	1028	1043
Femmes		nc	722	741
Effectif Total CDD		189	173	134
Hommes		nc	77	66
Femmes		nc	96	68
Taux d'emploi des personnes handicapées	%	2,72	2,96	2,92
Ouvriers		1268	1307	1275
Employés		97	93	93
Agents de maîtrise		301	311	310
Cadres		208	212	240
FORMATION				
Dépenses formation / masse salariale	%	4,72	4,64	4,34
Formation à la sécurité	heures	6104	10409	10922
Formation à l'environnement	heures	872	560	475
RÉMUNÉRATIONS				
Ouvriers	euros	2119	2153	2202
Employés	euros	1866	1900	1938
Agents de maîtrise exploitation	euros	2625	2624	2634
Agent de maîtrise gestion	euros	2546	2578	2701
Cadres	euros	4279	4213	4064
Œuvres sociales (millions d'euros)	millions d'euros	2,99	4,46	2,72
TEMPS DE TRAVAIL				
Absentéisme	%	4,54	4,81	4,76
SÉCURITÉ				
Taux de fréquence des accidents de travail (nombre d'accidents avec arrêt/millions d'heures travaillées)		13,75	22,36	10,83
Taux de gravité des accidents de travail (nombre de jours perdus/milliers d'heures travaillées)		0,40	0,80	0,41
Dépenses de sécurité effectuées dans l'entreprise	millions d'euros	5,62	12,54	14,34
DIALOGUE SOCIAL				
Accords signés		8	7	4



Compagnie financière et industrielle des autoroutes – Cofiroute
Société anonyme au capital de 158 282 124 €
Siège social : 6 à 10 rue Troyon - 92316 Sèvres cedex - France
RCS Nanterre 552 115 891

Conception et réalisation : Idé Edition. Rédaction : Pierre Salanne. Direction artistique : Gilles Romiguière. Crédits photos : Peter Marlow/Magnum Photos, Patrick Zachmann/Magnum Photos, Luc Benevello, Alex Béraud, Vincent Bourdon, Pascal le Doaré, Daniel Garandeau, Eric Gauchy, Erwann Le Gars, Evelyne Gendre, Idé, photothèque Cofiroute, DR. Ce document est imprimé sur papier Inuit Origin blanc glacier et certifié FSC. Papier issu de forêts gérées durablement.



Direction de la communication et du développement durable
6 à 10 rue Troyon · 92316 Sèvres cedex · France
Tél. : + 33 1 41 14 70 00 · www.cofiroute.fr